

Cours de procédure civile approfondie et droit pénal des affaires

Par **chaynah**, le **17/01/2012** à **09:59**

bonjour je voulais savoir si une personne aurait la gentillesse de m'envoyer les cours de l'année dernière de droit de procédure civile approfondie ainsi que le cours de droit pénal des affaires car je travaille a certaines heures des cours en question ...

bonne journée [smile4]

Par **annejosy**, le **25/03/2012** à **18:53**

Bonjour Chaynah,

Je ne t'écris pas pour te proposer de t'envoyer les cours, mais moi aussi je suis dans la même situation que toi et j'aimerais savoir si tu as pu avoir les cours de procédure civ approfondie.

Si oui, pourrais tu me les faire suivre s'il te plaît?

Merci et bonne semaine...